



Les discussions ont aussi porté sur le thème d'une navette maritime pour le nord de l'archipel des Marquises.

POLITIQUE - Développement de l'archipel

Le gouvernement reçoit les six maires des Marquises

Le président Édouard Fritch, entouré des ministres en charge des Transports interinsulaire, de l'Équipement, de l'Économie verte, du Tourisme et de la Culture, a reçu, hier après-midi, les six maires des Marquises réunis au sein de la Communauté de communes des îles Marquises (Codim).

Les sujets discutés ont porté notamment sur les problématiques de gestion et d'accès aux zones de pêche. Le président, les ministres et les maires ont aussi évoqué le dossier de classement des Marquises au patrimoine mondial de l'Unesco. Le Pays et la Codim constatent que ce dossier avance favorablement et une prochaine mission d'experts internationaux viendra encadrer et orienter la pro-

gression du chantier d'études. Sur le thème du patrimoine, le maire de Ua Pou, Joseph Kaiha, a également fait un point sur la préparation du tout prochain festival des arts des Marquises, qui aura lieu au mois de décembre.

Le sujet du développement des transports aériens aux Marquises a également été abordé. Le ministre en charge des Transports interinsulaire a confirmé l'intérêt du Pays pour un aéroport régional, ceci supposant la mise en œuvre de plans généraux d'aménagement dans chaque île, mais aussi de plans de développement touristique. Les maires ont également abordé le sujet de la production d'énergie renouvelable dans les îles de cet archipel, avec en particulier la possible valorisa-

tion de la biomasse, du fait de la présence d'abondantes forêts de pins à Nuku Hiva et à Hiva Oa.

Les discussions ont aussi porté sur le thème d'une navette maritime pour le nord de l'archipel des Marquises. Le gouvernement a confirmé la disponibilité des crédits nécessaires à la construction de cette navette qui aura une capacité de 60 places. Des questions sur la protection phytosanitaire et zoosanitaire des Marquises ont aussi été posées au ministre de l'Économie verte. Le gouvernement répondra également à cette préoccupation, ce qui passera entre autres par des conventions entre le Pays et les communes pour la formation des agents communaux au contrôle phytosanitaire. ■

LDT